

9ème Colloque de l'A.D.D.E.S

**(Association pour le Développement de
la Documentation sur l'Economie Sociale)**

Paris 16 décembre 1992

REGARDS SUR L'ECONOMIE SOCIALE, ICI ET AILLEURS

L'ECONOMIE SOCIALE ET SES COMPOSANTES

UNE APPROCHE STATISTIQUE GLOBALE ?

Daniel RAULT
Délégation Générale à l'Innovation
Sociale et à l'Economie Sociale

Tour d'horizon des travaux en cours.

1) Au plan européen, l'intérêt manifesté par la Commission des Communautés Européennes pour les entreprises de l'économie sociale (communication du 18 décembre 1989 de la Commission au Conseil) a pu produire des effets importants quand à l'identification et à la reconnaissance de l'apport des coopératives, mutuelles, fondations et associations au dynamisme économique et aux équilibres sociaux dans les pays européens.

La Commission souligne cependant que "la notion d'économie sociale, bien qu'elle corresponde à une réalité existante dans la plupart des Etats membres, n'est pas aujourd'hui opératoire dans toute la Communauté".

L'enquête menée par EUROSTAT à la demande de la Commission a en conséquence adopté une démarche empirique permettant de disposer d'un premier cadrage statistique harmonisé : le champ a été défini à partir des statuts juridiques (coopératives, mutuelles et associations) ; il a été demandé aux Instituts Nationaux de la Statistique de compléter ce travail par l'élaboration de tableaux de synthèse indiquant, par grands secteurs de la nomenclature d'activité (NACE) les montants cumulés des effectifs salariés, des chiffres d'affaires ou des budgets.

EUROSTAT dispose de presque tous les rapports nationaux et en prépare actuellement la synthèse.

2) Au plan national, cette mise en perspective européenne a coïncidé avec la volonté de l'INSEE de mieux coordonner des investissements de différentes natures qui sont en cours de réalisation et concernent pour une bonne part l'économie sociale.

Compte tenu de la place centrale jouée par le répertoire SIRENE pour l'amélioration du repérage et du suivi des unités relevant de l'économie sociale, la DGISES et l'INSEE ont passé une convention particulière pour mener une première expertise en 1992.

L'INSEE a décidé de poursuivre ce travail sur l'ensemble du champ au plan national. La Direction Régionale d'Auvergne met en place un pôle de compétence et élabore les modalités de gestion de SIRENE qui seront appliquées au plan national aux entreprises et établissements pouvant relever de l'économie sociale.

Il a été convenu, pour définir plus précisément le champ d'investigation retenu, de s'intéresser particulièrement aux associations "employeurs".

.../...

D'autres travaux, comme ceux menés par l'ESEAC pour le Département des Comptes Nationaux, ou par d'autres centres de recherche pour la DGISES, viendront compléter ou "alimenter" le pôle de compétence "économie sociale" de l'INSEE.

Un groupe d'animation mis en place par le Directeur Général de l'INSEE et présidé par M. Hugues PICARD, Inspecteur Général de l'INSEE, est chargé, en particulier, de veiller à cette harmonisation.

Il convient de citer dans ce tour d'horizon des réalisations en cours la production de "dossiers documentaires".

Ces dossiers sont destinés à promouvoir une spécialité d'enseignement sur les institutions de l'économie sociale, spécialité qui pourrait figurer dans les enseignements à option de certaines filières de deuxième cycle universitaire.

Le propos de ce travail n'est pas d'ordre purement statistique. Il consolide néanmoins les efforts en cours car il met en cohérence, compte tenu de ses objectifs propres, des catégories d'informations éparses (aux plans juridique, historique, sociologique, économique et statistique). En ce sens, il devrait permettre de réaliser de nouveaux progrès dans l'approche quantitative proprement dite.

Identification et reconnaissance de l'économie sociale : redéfinir une méthode globale.

1) Les travaux en cours ont été largement déterminés par les conclusions du rapport de Mme C. PADIEU ("Statistiques de l'économie sociale ; constat et propositions" ; 1990). Le rapport fixait comme priorités le repérage et la classification des unités du champ : améliorer le répertoire SIRENE, mieux cerner les composantes associatives.

Comme il s'agissait de préalables à toute construction théorique, le rapport n'abordait pas la question, tant soulevée par le passé, d'un éventuel compte satellite.

.../...

2) Les avancées actuelles permettraient de reprendre, prudemment, un objectif de cette nature.

Il conviendrait alors de coordonner des études et des travaux qui sont, aujourd'hui, menés de façon parallèle :

- la définition d'un concept unifiant le champ, en tenant compte des autres travaux menés au niveau européen (notions à préciser : utilité sociale, intérêt général, non-lucrativité, activité volontaire, activité bénévole, gestion participative) ;
- la connaissance quantitative des composantes du champ ;
- la précision des frontières et des critères concrets d'appartenance au champ.

3) Les travaux régionaux connaîtraient, dans cette perspective, un nouveau développement.

Il appartient aux fédérations adhérentes aux GRCMA d'apporter la connaissance documentaire indispensable des composantes régionales de l'économie sociale et de faciliter la production de fichiers de référence contenant, au niveau de chaque organisme ou entreprise quelques variables directrices renseignées de façon suffisamment fiable (effectifs salariés, chiffre d'affaires, budget, localisation des activités).

La Délégation contribuera à assurer une cohérence méthodologique au dispositif qui se met progressivement en place. Les réalisations en cours dans la Région Rhône-Alpes pourront, sans doute, faire école.

Le rôle des acteurs de l'économie sociale

L'apport des moyens nécessaires pour une production statistique spécifique est de la responsabilité des pouvoirs publics. Les réponses apportées en ce domaine ont pu parfois être considérées comme un indice de l'importance que ceux-ci accordent aux acteurs de l'économie sociale.

Il revient, par contre, aux acteurs de l'économie sociale de faire connaître et reconnaître les supports d'identification qui, à leur yeux, fondent leur originalité.

Les textes de référence ne manquent pas ; mais le statisticien ou le chercheur peuvent rencontrer de grandes difficultés pour mettre en oeuvre des classifications appropriées à partir des grandeurs habituellement renseignées dans les sources statistiques traditionnelles.

C'est une difficulté tout à fait connue du public de l'ADDES, et la situation ne peut changer que très progressivement.

.../...

Pour que l'intérêt croissant que suscite la réalité de l'"économie sociale" comprise comme l'agrégation de composantes très diverses se traduise par une prise en considération durable par le système statistique, une réduction d'incertitude me semble nécessaire (et possible) dans deux directions : le traitement statistique des filiales créées sous un statut juridique "commun" (quelque soit la "famille" concernée) ; le traitement statistique de la dimension économique portée par la vie associative.

Les récentes modifications apportées au statut de la coopération peuvent entraîner des évolutions de structure qu'il conviendrait d'analyser.

Par ailleurs le rôle économique des associations, s'il est de plus en plus reconnu ne peut être appréhendé de façon claire du fait des enjeux, du point de vue fiscal notamment, qui s'attachent à cette notion.

Sur ces deux sujets, les concepts opératoires et les supports pour un traitement banalisé de l'information ne peuvent être construits sans une participation active des acteurs économiques concernés et l'aboutissement de nécessaires concertations.